



**LE COMITÉ DE GESTION  
DE LA CAISSE DES ÉCOLES  
DU 18<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENT**

**Séance du 20/11/2018**

**Objet : Tableau des postes ouverts à la Caisse des écoles**

---

**Délibération**

---

**Le Comité de gestion,**

- Vu la loi 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
  - Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
  - Vu le décret n° 94-415 du 24 mai 1994 portant disposition statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes ;
  - Vu le décret 2008-550 du 11 juin 2008 modifiant le décret 2007-767 du 9 mai 2007 portant statut particulier du corps des attachés d'administrations parisiennes ;
  - Vu le décret 2015-1915 du 29 décembre 2015 portant diverses dispositions relatives aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;
- 
- Vu la délibération D29-2007 du 10 décembre 2007 dressant le tableau des effectifs au sein de la Caisse des Écoles ;
  - Considérant le personnel en fonction au sein du corps administratif de la Caisse des écoles ;

**DÉLIBÈRE**

**Article 1<sup>er</sup> :** le tableau des effectifs est modifié par la présente délibération :

- Le poste de Chef des services économiques est transformé en Directeur
- le poste d'Econome adjoint est transformé en Directeur adjoint
- parmi les cinq postes ouverts en catégorie C (adjoint administratif), un poste est transformé en secrétaire de Direction

**Article 2 :** Le tableau des effectifs du corps administratif de la Caisse des écoles du 18<sup>ème</sup> arrondissement est fixé ce jour conformément au tableau ci-dessous :


Intitulé du poste	catégorie	Nombre de poste	Cadre d'emploi	Durée hebdomadaire
Directeur	A	1	Attaché territorial	36,15 h
Directeur adjoint	B	1	Rédacteur	36,15 h
Secrétaire de Direction	C	1	Adjoint administratif	35 h
Adjoint administratif	C	4	Adjoint administratif	36,15 h

**Article 3 :** Copie de la présente délibération sera adressée :

- à Monsieur le Préfet de la Région Ile de France, Bureau du Contrôle de la Légalité,
- à Monsieur le Trésorier principal, Établissements Publics Locaux de Paris,
- à Monsieur la Directrice des Affaires scolaires de la Ville de Paris.

Fait à Paris, le 20 novembre 2018

Le Maire du 18<sup>ème</sup> arrondissement  
Président de la Caisse des écoles



Eric LEJOINDRE